



DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

**SYNDICAT MIXTE POUR LE TRI, LE RECYCLAGE ET L'ELIMINATION DES DECHETS
- SMITRED OUEST D'ARMOR -**

Les membres du Bureau Permanent du SMITRED Ouest d'Armor dûment convoqués le 10 Mars 2022 se sont réunis sur le site du Quelven à PLUZUNET le 16 Mars 2022 à 17 heures sous la Présidence de Monsieur Éric ROBERT, Président.

Nombre de membres titulaires en exercice : 21

Nombre de membres présents : 18

Pas de procuration.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M.M. Éric ROBERT, Président – Yvon LE BIANIC, Vice-Président SMITRED, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Mme Cécile BOETÉ, Vice-Présidente SMITRED, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération – Hervé DELISLE, Vice-Président, SMITRED, LANNION TREGOR Communauté - Pierre SALLIOU, Vice-Président SMITRED, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération – Mme Cécile AURIAC, Déléguée titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Serge HENRY, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté –Jacques MAINAGE, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Yannick TERRIEN, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Jacques ROBIN, Délégué titulaire, LANNION-TREGOR Communauté – Mme Marie-Thérèse SCOLAN, Déléguée titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Franc TANGUY, Délégué titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - François LE MARREC, Délégué titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Claude LOZAC'H, Délégué titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération Gildas NICOLAS, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté - Renaud MERLE, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté - Claude LE GUYADER, Délégué suppléant, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Patrick MORCET, Délégué suppléant, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération.

ASSISTAIENT :

Mme Julie LE BIZEC, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération – Mme Sandrine ROUX, LANNION TREGOR Communauté – M.M. Jérôme MASSÉ, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Dominique BARDINI, SMITRED Ouest d'Armor – Mme Morgane DEBLANGY, SMITRED Ouest d'Armor - Yann LACHIVER, SMITRED Ouest d'Armor - Mme Valérie TROADEC, SMITRED Ouest d'Armor - Rémi HENRIONNET, SMITRED Ouest d'Armor – David TERMET, SMITRED Ouest d'Armor – Franck LE NORMAND, SMITRED Ouest d'Armor - Mme Magalie QUELENN, SMITRED Ouest d'Armor.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme le Trésorier Principal de LANNION.

M.M. Vincent LE MEAUX, Président de GUINGAMP PAIMPOL Agglomération
Joël LE JEUNE, Président de LANNION-TREGOR Communauté – François PRIGENT, Vice-Président SMITRED, LANNION-TREGOR Communauté – Romuald COCADIN, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Pierre TERRIEN, Délégué titulaire, LANNION-TREGOR Communauté – François BOURIOT, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Gérard QUILIN, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Mme Peggy CORBEL, Déléguée titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération – Michel LE CALVEZ, Délégué titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Pierre HUONNIC, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté - Yann KERGOAT, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté – Yannick DUBOURG, Délégué suppléant, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Mme Inès GONSE, Déléguée suppléante, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Sylvain GIRONDEAU, Délégué suppléant, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Bertrand HUONNIC, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté - Mickaël THOMAS, LANNION-TREGOR Communauté - Thomas MICHEL, LANNION-TREGOR Communauté.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Hervé DELISLE.

Le Président remercie l'ensemble des membres présents et excuse les membres absents.

I – PROJETS 2022

Le Président demande à M. Dominique BARDINI, Directeur, de présenter les principaux projets pour l'année 2022.

- Différents travaux sur l'Unité de Valorisation Energétique
- Différents travaux sur le centre de tri des collectes sélectives
- Extension de la plateforme bois
- Différents aménagements sur le site de Pluzunet
- Travaux sur le site de Pleumeur-Bodou
- Réhabilitation site Plestin-les-Grèves en concertation avec la commune
- Acquisition de matériels

II - AVENANT N°1 : AJUSTEMENT FORFAIT CHALEUR A L'EARL SOUSS EXPLOITANT LA SERRE 1

Le Président expose que cet avenant n°1 a pour objet un ajustement du forfait chaleur à l'EARL SOUSS, le forfait chaleur pouvant être ajusté selon les termes du contrat de fourniture de chaleur en fonction de la consommation de chaleur des serres réellement constatée en 2021, date de mise en service de la serre 1.

Le forfait chaleur annuel est ajusté à 2 333 MWh/an +/- 10%.

Cet exposé entendu,
Après lecture de l'avenant n°1,
Le Bureau Permanent,
Après en avoir DELIBERE,
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la proposition qui lui est faite.
- **DE DONNER POUVOIR** au Président pour signer l'avenant n°1 avec l'EARL SOUSS.

III - AVENANT N°2 : AJUSTEMENT FORFAIT CHALEUR A LA SAS BRICHET EXPLOITANT LES SERRES 3&4

Le Président expose que cet avenant a pour objet une augmentation du forfait chaleur à la SAS BRICHET porté à un forfait annuel de 2 400 MWh/an +/- 10 %.

Cet exposé entendu,
Après lecture de l'avenant n°2,
Le Bureau Permanent,
Après en avoir DELIBERE,
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la proposition qui lui est faite.
- **DE DONNER POUVOIR** au Président pour signer l'avenant n°2 avec la SAS BRICHET.

IV - AVENANT N°8 : AJUSTEMENT FORFAIT CHALEUR A L'EARL HOUARA EXPLOITANT LA SERRE 2

Le Président expose que cet avenant a pour objet un ajustement du forfait chaleur à l'EARL HOUARA, le forfait chaleur pouvant être ajusté selon les termes du contrat de fourniture de chaleur en fonction de la consommation de chaleur de la serre 2 réellement constatée en 2021, date de mise en service de l'extension de la serre 2.

Le forfait chaleur annuel est ajusté à 5 256 MWh/an +/- 10%.

Cet exposé entendu,
Après lecture de l'avenant n°8,
Le Bureau Permanent,
Après en avoir DELIBERE,
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la proposition qui lui est faite.
- **DE DONNER POUVOIR** au Président pour signer l'avenant n°8 avec l'EARL HOUARA.

V - CONSULTATION REPRENEUR DU PAPIER ISSU DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

Le Président expose que le SMITRED Ouest d'Armor a lancé en février 2022 une consultation afin de sélectionner un repreneur de papier issu de la collecte sélective (sorte 1.11). En effet, le contrat en cours arrivait à échéance le 31 mars 2022.

A l'issue de cette consultation, c'est la **Société HUHTAMAKI PAPER RECYCLING BV**, dont l'offre technico-économique a été jugée la meilleure, qui a été retenue comme repreneur exclusif.

Le Président indique qu'un contrat, d'une durée de 4 an, va donc être conclu avec cette entreprise.

Cet exposé entendu,
Après lecture du contrat,
Le Bureau Permanent,
Après en avoir DELIBERE,
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la sélection de la **Société HUHTAMAKI PAPER RECYCLING BV** comme repreneur du papier issu de la collecte sélective (sorte 1.11).

- **D'APPROUVER** le contrat de reprise avec **HUHTAMAKI PAPER RECYCLING BV**.

- **D'AUTORISER** le Président à signer le contrat ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

VI - DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION ADEME - BIODECHETS

Le Président expose que le SMITRED Ouest d'Armor souhaite lancer une consultation pour recruter un Bureau d'Etude, qui aura pour mission d'établir un état des lieux de la filière et de faire des propositions de solutions de traitement pour les biodéchets, en coordination avec les collectivités adhérentes. En effet, la loi impose la généralisation du tri à la source des biodéchets en France en 2024. Il convient donc de s'y préparer.

Le Président explique que l'ADEME propose un dispositif de subvention qui prend en charge une partie des coûts liés à cette étude, pour peu que le dossier corresponde à ses critères et qu'il soit accepté.

Le Président propose de solliciter l'aide financière de l'ADEME dans le cadre de cette étude.

Cet exposé entendu,
Le Bureau Permanent,
Après en avoir DELIBERE,
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la proposition qui lui est faite.

- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant

VII - UTILISATION DU RESEAU SOCIAL TIK TOK

Le Président précise que le service communication du SMITRED Ouest d'Armor utilise le réseau social Tik Tok comme vecteur de communication pour le tri et la collecte sélective. Le Président précise qu'il s'agit toujours de sensibiliser davantage au bon geste de tri et d'informer sur les modes de traitement.

Le Président indique que le SMITRED Ouest d'Armor vient de dépasser les 10 000 abonnés et qu'il y aura donc une rémunération très minime (1 centime d'euros les 1 000 vues). Le Président propose de réutiliser les montants collectés sur ce réseau social en publicité sur le réseau social Tik Tok.

Le Bureau Permanent,
Après en avoir DELIBERE,
DECIDE, à l'unanimité,

- **DE PROCEDER** au versement de la rémunération.

- **DE REUTILISER** les montants collectés sur ce réseau social.

VIII - LISTE DES PROCEDURES ADAPTEES ET AVENANTS PASSES PAR DELEGATION

La liste des procédures adaptées et avenants passés par délégation est remise à chaque membre présent.

IX - QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

**S.M.I.T.R.E.D.**
VALORYS
Site de Quelven
22140 PLUZUNET
Tél. 02 96 54 65 10
OUEST D'ARMOR
Le Président
Eric ROBERT